

L'ÉCHO

Le magazine de Claret

Avril à Juin 2024



Des travaux avant l'été !

Préserver l'environnement : l'affaire de tous

Être accompagné au quotidien à Claret

Des associations actives !

Vote du budget municipal 2024

L'été se prépare à Claret !



4 Cadre de vie

Travaux et aménagements
Installation de la fibre sur la commune
Sondage sur l'éclairage public

6 Environnement et Vie économique

Un week-end à Claret
Escalège, engagé pour l'environnement

8 Vie scolaire, jeunesse et social

Actualités sociales
Être accompagné au quotidien
Bien vieillir à Claret

10 Communication

Retour sur les manifestations sur la commune
Subventions aux associations

12 Vie à Claret

Vote du budget 2024

14 Intercommunalité

Actualités sur la Halle du Verre

15 Zoom sur les évènements

Évènements de l'été



Philippe Tourrier
Maire de Claret

Pour un maire et son équipe municipale, il y a des instants magiques qui effacent les contrariétés, les difficultés budgétaires, les doutes et qui redonnent de l'énergie, de la confiance et des convictions. Ce samedi 23 mars, les élus de Claret ont vécu un de ces moment-là. Alors que les projets sont de plus en plus onéreux face à des aides de plus en plus rares et que l'élaboration du budget nécessite une bonne maîtrise, l'inauguration du pumptrack est venue apporter cette satisfaction qui donne tout son sens à notre engagement. Un équipement de 100 000 € qui même s'il vient améliorer l'espace de loisir des Clarétains autour de la maison des associations, déjà composé du terrain de tennis, du city stade, du parcours de santé, peut susciter quelques interrogations. Bien sûr nous avons répondu à un appel à projet de l'ANS et obtenu une aide de 42 000€, bien sûr le Département par l'intermédiaire de Jacques Rigaud nous a apporté encore son soutien à hauteur de 17 872€, il n'en demeure pas moins qu'au-delà du fonds de concours de la CCGPSL, permettant de subventionner le projet à 80%, la commune devait investir près de 20 000 €. C'est pourtant à l'unanimité que ce projet fut voté et quel plaisir dès sa livraison de voir les jeunes et parfois moins jeunes venir se dépenser et défier les lois de l'apesanteur sur ce pumptrack. Autre moment de satisfaction pour les élus, le 24 mai une quinzaine de jeunes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour recevoir leur première carte d'électeur. Un moment solennel mais aussi convivial qui marque leur entrée dans leur vie de citoyen.

édito

Mais les instants magiques ne durent pas et il fallait se remettre au travail pour voter le budget 2024. J'ai donc invité Monsieur le sous-préfet de Lodève pour lui présenter le projet d'extension de l'école maternelle et ce dernier sous une pluie battante est venu "doucher" l'enthousiasme de l'équipe municipale. L'état ne pourra pas nous accompagner cette année mais s'engage pour l'année prochaine et comme je l'avais déjà exprimé, ce projet nécessite de faire des choix, c'est pourquoi une légère augmentation des taux communaux d'imposition a été votée. Pour le foncier bâti, on passe de 41.35% à 42.60% ce qui représente une augmentation d'environ 20€ par an pour un contribuable ayant une taxe de foncier bâti d'environ 1200€. Moins de 2€ par mois pour assurer à nos enfants un espace éducatif de qualité, cela paraît cependant très raisonnable. De plus, le conseil municipal prend l'engagement que ce sera l'unique augmentation qui aura lieu durant le mandat.

Comme vous pouvez le voir après quatre années de mandat et à deux ans du renouvellement nous restons mobilisés et motivés pour mener la politique sur laquelle nous nous étions engagés en 2020. Nous sommes concentrés sur notre tâche et en 2026 lorsque le débat s'ouvrira nous verrons bien quelle part sera la nôtre. Mais nul doute que nous aurons envie de terminer quelques projets.

Je vous souhaite un bel été à toutes et tous !

Philippe Tourrier,
pour l'ensemble du conseil municipal.

La réfection des bâtiments communaux

La réfection des bâtiments communaux suit son cours.

Dernièrement a eu lieu le nettoyage de la façade historique de l'école élémentaire. Pour l'occasion Mme Hericourt a repeint les anciennes inscriptions effacées sur la façade. De plus, le parvis de la mairie du côté de la bibliothèque a été refait en béton désactivé afin de sécuriser et d'embellir l'espace.

Les travaux ont continué avec le marquage des salles communales : salle polyvalente et maison des associations. Une opération qui permet de valoriser et d'identifier rapidement ces salles.

À cette occasion les services techniques de la commune ont procédé au nettoyage des façades de ces deux bâtiments.



Marquage de la maison des associations et de la salle polyvalente



4

Des boîtes à livres pour le centre village

Au-delà une ouverture de la bibliothèque à raison de trois permanences par semaine (et encore un grand merci à l'équipe de bénévoles) nous avons vu fleurir par ci, par là des boîtes à livres plus ou moins "gracieuses". Le message est donc passé.

Ces boîtes à livres permettent des échanges de livres entre particuliers, et cela en libre accès. Ces derniers contribuent à l'alimentation de la boîte en apportant des livres qu'ils souhaitent faire découvrir et partager.

Afin d'uniformiser et de garantir une certaine esthétique, les agents du service technique ont réalisé une première boîte à livres qui sera rapidement installée sur la place de l'Eglise. Une deuxième sera installée par la suite près de l'Esplanade de la maison de retraite puis d'autres sur des espaces qui seraient propices.

Attention, nous appelons au civisme de chacun, la boîte à livres n'est pas un moyen de se débarrasser des livres que l'on ne veut plus. Tout stockage de cartons de livres pourra être sanctionné.



Bilan de l'extinction de l'éclairage : 1 an !

Comme elle s'y était engagée, la municipalité par courrier en date du 14 février 2024, vous a sollicité pour donner votre avis sur le maintien ou non de l'extinction de l'éclairage public au coeur de la nuit.

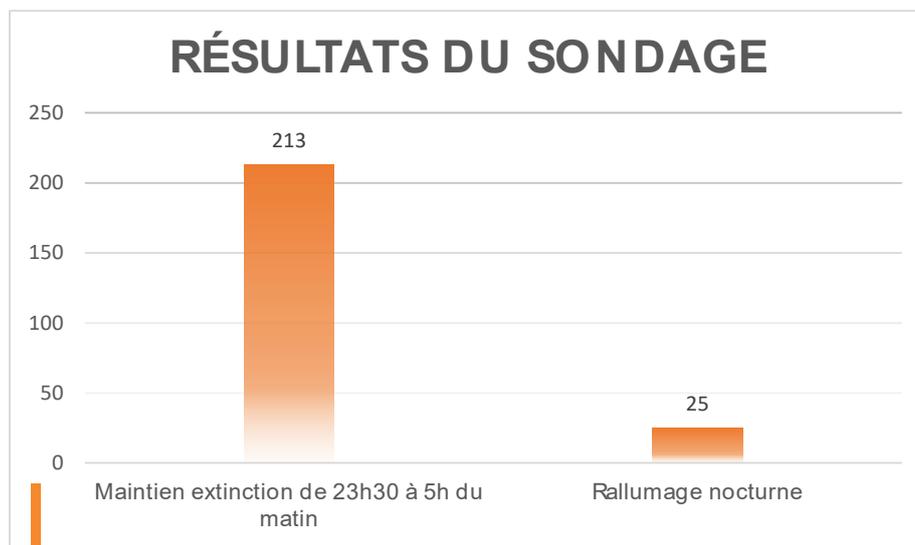
Pour rappel, après un premier sondage réalisé en 2022, la commune a mis en place à compter du 8 décembre 2022 l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h du matin (avec ajustement lors de certaines manifestations communales). Cette décision, soutenue par plus de 50% des votants, a permis d'une part une maîtrise des dépenses énergétiques dans un contexte d'envolée des prix, ainsi qu'une réduction de la pollution lumineuse.

Le bilan financier de cette opération, bien que difficilement comparable, dans la mesure où l'on constate une augmentation de quatre fois le prix du kWh, est tout à fait satisfaisant.

En termes de sécurité, l'extinction de l'éclairage public n'a pas eu d'impact sur une éventuelle recrudescence de vols et infractions.

Il vous a donc été proposé de voter soit pour le maintien de l'extinction, soit pour le rallumage de l'éclairage public.

Avec une participation de 238 foyers, 89% ont répondu favorablement au maintien de l'extinction de l'éclairage public.



Un résultat sans appel, l'extinction de l'éclairage est donc maintenue !

Un zoom sur l'installation de la fibre

La fibre est arrivée sur Claret depuis fin 2022 !

Malheureusement pour certains secteurs du village le raccordement a pris plus de temps dans la mesure où des travaux de voirie ou réseaux sont nécessaires et incombent aux services du Département (ce fut notamment le cas pour les Embruscalles).

Raccorder sa maison à la fibre:

Toutes les constructions antérieures à 2020 ont été recensées par l'installateur de la fibre. Donc pour ces constructions aucune démarche à faire à part appeler votre opérateur.

Pour les constructions après 2020, il convient au propriétaire de déclarer sa maison sur le site de XP Fibre. Pour les constructions dans les lotissements cette démarche a du être réalisée par le lotisseur.

Rendez-vous sur le site internet de XP Fibre, onglet : "Déclarer une nouvelle construction". Cette démarche est valable également pour le secteur des Embruscalles.

Les gîtes prêts avant la fin de l'année !

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, la réfection de la deuxième tranche de la Maison du Parc suit son cours. Ainsi sortiront de ces travaux : 3 gîtes supplémentaires et un local à vocation commerciale.

Ils viendront compléter notre offre actuelle de gîtes communaux, permettant ainsi de proposer 10 gîtes à la location. Malgré la complexité des travaux, les nouveaux gîtes devraient être prêts avant la fin de l'année

Des promotions pour la période estivale

Vous pouvez toutefois louer les 7 gîtes répartis entre la Maison du Parc et le Presbytère. Si vous souhaitez accueillir de la famille sur Claret n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour une demande de location ! Pour cela, vous pouvez faire votre demande par mail à sonialurac@claret.fr.

La municipalité a voté une offre promotionnelle de 20% pour la période de juin à juillet et qui sera appliquée au cours de l'année lors de l'organisation de grands événements sur la commune.

Vivre avec son temps

La municipalité met en place une nouvelle campagne de diffusion pour les gîtes communaux. Actuellement, ils sont répertoriés sur **Gîtes de France**. Afin de gagner en visibilité et de moderniser ses moyens de communication, des démarches sont engagées pour intégrer des plateformes plus utilisées telles que **AIRBNB** ou **Booking**.

Voici les tarifs pratiqués pour les gîtes pour des locations au week-end (contacter la mairie pour plus de détails, pour des locations de plus longue durée), pour rappel, les gîtes sont loués avec le linge de lit et le ménage compris :

- Gîtes de 2 places : entre 140 et 180 € le week-end hors période de haute saison
- Gîtes de 4 places : entre 200 et 240 € le week-end hors période de haute saison

Possibilités de location pour des durées de 3, 4 ou 5 nuits, à la semaine ou sur 10 jours.



Passez un séjour dans les gîtes du Presbytère !

Et aussi...

Réfection des chemins ruraux

Malheureusement mise en attente en raison des dernières intempéries, la réfection des chemins ruraux a pourtant bien débuté.

Les chemins de Vialate et de la Fournaca, ont déjà été refaits. Les viticulteurs et autres usagers bénéficieront de chemins neufs après les épisodes de catastrophe naturelle qui les avaient rendus difficilement praticables. Suite et fin des travaux courant juin.

Nous en profitons pour demander aux vignerons riverains de cette voirie d'être particulièrement attentifs lors des travaux de labour.



Escalège : engagé pour l'environnement

Philippe Gerbier, responsable du comité Escalège et conseiller municipal a répondu à nos questions pour ce numéro de l'ECHO.

Qu'est-ce que le comité Escalège ?

Escalège est une commission extra-municipale composée de 15 membres : 5 élus et 10 non élus dont la liste est arrêtée par délibération du conseil municipal. L'objet de ce comité est la valorisation du petit patrimoine communal ainsi que la mise en place d'actions visant à améliorer l'environnement et le cadre de vie sur la commune.

Mais que signifie "Escalège" ?

L'Escalège est le nom en patois local pour la salsepareille. Cette petite liane piquante aux feuilles en forme de coeur qui est paraît-il le met de prédilection de nos amis les Schtroumpfs et dont les "trepaires" (randonneurs) gardent parfois de cuisants souvenirs sur leurs jambes.

Quel type d'actions menez-vous ?

Concernant l'environnement, nous organisons tous les ans l'opération "Claret propre" à laquelle les habitants sont associés, comme elle a eu lieu cette année le samedi 1er juin.

Nous intervenons aussi sur les dépôts sauvages comme cela a été le cas cette année avec des bidons d'huile et encombrants qui se trouvaient dans le Patus, ou à la suite des rave party sur le Mas Neuf.

Et pour le cadre de vie ?

Claret possède un patrimoine forestier riche de plus de 500 hectares ainsi que plusieurs sites d'exceptions et ce qui lui constitue un cadre de vie exceptionnel. Une des activités principales d'Escalège est de le rendre accessible au plus grand nombre au travers de la création de sentiers. Le dernier en date est le sentier de la Romanissière qui au départ des Embruscalles nous amène du travers de Taillade à la plaine viticole.

Comment œuvrez-vous pour le patrimoine communal ?

- En le restaurant par exemple : certains des membres ont suivi une formation pour remonter des murs en pierres sèches, ce que nous ne manquons pas de faire le long des nombreux chemins communaux.
- En le faisant découvrir à la population notamment lors de la balade de la fête. L'année dernière, nous avons retracé l'histoire tumultueuse de l'arrivée de l'eau potable dans le village. Nous avons aussi marché dans les pas des hommes préhistoriques lors d'une visite du site du Mas Neuf.

Quel est votre fonctionnement pour mener à bien toutes ces missions ?

Nous nous réunissons une fois par mois pour décider des actions à mener sur le mois en cours. Nous organisons une sortie terrain le samedi matin tous les 15 jours.

Ces sorties sont avant tout destinées aux membres du comité, mais il n'est pas rare d'avoir l'assistance de personnes intéressées par nos actions.

Cela voudrait dire que le comité est ouvert à tous ?

Dans une certaine mesure oui mais cela reste une commission extra-municipale avec des règles précises. Mais nous accueillons de manière ponctuelle des aides extérieures qui rejoindront éventuellement les rangs du comité lors de son prochain renouvellement.

Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter par mail : philippegerbier@claret.fr



Trier les déchets aux écoles

L'équipe municipale, en accord avec les directrices des écoles et en collaboration avec les services de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup qui auront en charge la gestion de ce point de collecte, a installé dans la cour de l'école maternelle un composteur de bio-déchets.

Cela permettra d'une part de valoriser les déchets de la cantine et du potager mais surtout d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge aux enjeux de la gestion des déchets.

Dans cette même démarche, une tour de collecte de papier sera a été installée à l'école élémentaire.

Mobilisés pour l'EHPAD de l'Orthus

Depuis la crise Covid, une revalorisation salariale des personnels soignants (SEGUR de la santé) a été attribuée. Elle est largement méritée mais non compensée par les dotations nécessaires de l'état. L'ensemble des EHPAD publics rencontre donc des difficultés financières. À cela est venue s'ajouter la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. L'EHPAD de l'Orthus n'échappe pas à cette situation et les élus se sont rapidement mobilisés.

Après un courrier adressé au président du Département, à la présidente de la Région, au président de l'association des maires de l'Hérault et à l'ensemble des parlementaires de l'Hérault (députés et sénateurs toutes couleurs politiques confondues) un recours a été adressé contre l'ARS. Devant cette mobilisation, le député Sébastien Rome est venu nous rencontrer, puis, c'est la députée Laurence Cristol accompagnée du directeur de l'ARS Occitanie Mathieu Pradell qui après une visite, se sont particulièrement investis. L'EHPAD de l'Orthus a obtenu une aide de 50 000 € du fonds d'urgence mis en place par le gouvernement. Madame la députée et Mathieu Pradell sont revenus pour faire un point sur la situation, Philippe Tourrier président du SIVOM du Patrimoine de l'Orthus accompagné du maire de Valflaunès et d'élus du SIVOM n'ont pas manqué de les remercier pour l'attention qu'ils portaient à notre EHPAD. Quant à la directrice de l'EHPAD, Marie Eichelbrenner, elle faisait part des mesures qui allaient être prises et des besoins d'accompagnement de l'ARS indispensables pour une prise en charge des résidents de qualité.



Laurence Cristol, Mathieu Pradell, les élus du SIVOM, la directrice de l'EHPAD et la représentante du personnel soignant.

Présence postale à Claret

Philippe Tourrier, maire de Claret est également membre de la commission de la présence postale sur le territoire (CDPPT), de l'Hérault. Il y représente les communes de moins de 2000 habitants et en est un membre particulièrement impliqué. Il faut dire toute l'importance qu'a le bureau de poste pour notre commune. En plus des services traditionnels de la Poste (courrier, colis, transaction financière ...), notre bureau de poste est équipé d'un distributeur de billets (DAB) et accueille un Espace France services.

Ainsi pour tout accompagnement pour vos démarches administratives (déclarations d'impôts, dossier retraite, dossier caf) l'espace France services postal peut vous accompagner.

Un service qui comme le DAB et le bureau de poste doit être utilisé sans modération !

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Mardi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 16h45

Le Mercredi : de 09h00 à 12h00

Du Jeudi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 16h45

Coordonnées : 04.67.02.64.47



Les membres de la CDPPT en présence de M. Le Préfet Xavier Lauch, au centre de tri de Mauguio.

Bien vieillir à Claret !

Depuis 2022, le CCAS de Claret participe activement à l'accompagnement des séniors du territoire au travers du programme "Bien vieillir" mis en place par le Conseil départemental de l'Hérault dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie. C'est ainsi que de nombreux ateliers aux thématiques différentes et adaptées aux besoins ont été mis en place avec le concours d'associations héraultaises labellisées telles que l'ADMR / APIBus : ateliers de la vie quotidienne, numériques, virtuels et ludiques ; ARCOPRED : ateliers sur la mémoire, santé et bien-être ; MHM : ateliers de musicothérapie ; OCCITANA Prod : ateliers culturels menés par le Duo d'Aqui.

À cette heure, cette dynamique d'intervention du CCAS au profit des séniors se poursuit en partenariat avec : MHM / par la formation d'une chorale de 27 séances dirigées par une cheffe de cœur ; l'ADMR 34 / APIBus : par 11 ateliers intergénérationnels avec les enfants de l'ALSH du mercredi ; OCCITANA Prod : par un atelier de cuisine occitane qui s'est tenu le 25 mars 2024 et un spectacle "Contes sonores du Pays d'Oc", le 24 mai 2024.

Entièrement gratuites pour les participants, toutes ces activités font l'objet d'un financement par la CFPPA (Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie).

Suite au succès de l'opération de 2023, la municipalité s'engage à nouveau dans la "Semaine bleue 2024", dédiée aux séniors et au lien intergénérationnel. Elle aura lieu du lundi 30 septembre au dimanche 6 octobre 2024 ; Au programme cette année, une marche dite "bleue" intergénérationnelle, un atelier de cuisine thérapie, un atelier ludique avec les aînés de la Maison de retraite et une séance chorale, mais également deux nouveautés : un atelier sport et un atelier de conseils santé animés par des intervenants spécialisés.



Des séniors actifs et mobilisés au gré des ateliers

Et aussi...

École maternelle - Encore un report des travaux en 2025

Le projet d'extension de l'école maternelle est prêt depuis déjà plusieurs années. Plusieurs fois reporté dans l'attente de la dissolution du RPI Claret-Vacquières-Sauteyargues, cette année devait être la bonne. Monsieur le Maire et ses adjoints ont invité le sous-préfet pour une présentation du projet et une visite des locaux. Ce dernier a reconnu la pertinence du projet et malgré l'insistance de Monsieur le Maire qui lui, parlait d'un impératif, Monsieur le sous-préfet a fait part de son impossibilité d'aider la commune cette année mais qu'il s'engageait pour l'an prochain. Yannick De Salvador, adjoint délégué à la vie scolaire, en prenait bonne note et c'est sûr : on s'en souviendra !

Une inauguration comme sur des roulettes

Le samedi 23 mars, vous avez été nombreuses et nombreux à assister à l'inauguration du tant attendu pumptrack.

Refaisons rapidement l'histoire, l'équipe municipale projetait depuis son programme électoral la réalisation d'un skatepark puis après réflexion d'un pumptrack pour nos plus jeunes sportifs.

Un investissement de cette envergure n'est pas chose aisée, entre les dossiers de demande de subvention, les consultations de marché public, cela a pris un certain temps.

Impatients de voir un skatepark ou un pumptrack sortir de terre, Gaspard Marot, jeune élève de CM1 soutenu par ses petits camarades ont adressé à Monsieur le Maire une pétition pour la réalisation de cet équipement rêvé.

La municipalité s'y était engagée, et voilà enfin le pumptrack bien installé à la maison des associations.

C'est donc tout naturellement que Monsieur le Maire a souhaité couper symboliquement le ruban de ce nouvel équipement avec le jeune Gaspard.

Une après-midi animée où vous étiez très nombreux ! Un goûter offert par la municipalité et concocté par Aurélie Garcia Simon que vous pouvez retrouver tous les samedis sur le marché hebdomadaire. Pour couronner les festivités, un show de professionnels réalisé par l'association Basic BMX et le partage du traditionnel verre de l'amitié en présence de Monsieur Alain Barbe président de la CCGPSL, Monsieur Jacques Rigaud conseiller départemental ainsi que les maires des communes alentours.

Vous êtes désormais nombreuses et nombreux à profiter de cet équipement et Gaspard et ses petits camarades peuvent être fiers de leur démarche !



Découpe officielle du ruban par le jeune Gaspard, entouré du Maire, d'Alain Barbe et de Jacques Rigaud



La culture à l'honneur sur Claret

Le sport, la culture, notre terroir et nos paysages sont régulièrement mis en avant sur la commune.

La municipalité a donc soutenu l'organisation de la troisième édition du Salon des Livres et des Arts. Cette manifestation met à l'honneur des artistes et auteurs qui vous ont présentés tout au long de la journée leurs oeuvres, le tout rythmé par des animations artistiques.

L'équipe municipale a également à coeur de mettre à l'honneur le patrimoine du territoire. C'est pourquoi le vendredi 3 mai, en collaboration avec les services de la CCGPSL et de l'université Paul Valéry, le reportage sur le château de Montferrand a été projeté dans la salle polyvalente. Un moment pour retracer l'histoire de ce monument phare de notre territoire et l'occasion d'évoquer l'histoire de la commune et le "Vieux Claret".



Soutenir les associations au quotidien

Les subventions aux associations ont été votées lors du conseil municipal du 23 mai. C'est un budget de près de 20 000€ qui est alloué aux associations. Ces subventions correspondent à un soutien financier pour compléter les budgets prévisionnels des associations, ou soutenir des projets.

Cependant, la plupart d'entre elles perçoivent aussi une aide en « Nature » de la commune pour assurer leurs activités. C'est ainsi que les 800m² de la maison des associations leur sont totalement dédiés. La Maison des associations comporte 9 salles, dont 2 de superficies supérieures à 120 m², ainsi que 6 salles de stockages.

Au niveau des infrastructures, on compte aussi le terrain de tennis, le stade de foot et son vestiaire, le local de l'atelier de Claret, et les 400m² de la salle polyvalente pour l'activité du tennis de table ainsi que le stockage de leur matériel et celui du comité des fêtes.

La mairie met à la disposition des associations du village tous ses locaux de façon gratuite pour leurs activités annuelles, ainsi que la salle polyvalente, la salle des rencontres et le parc municipal lors d'événements exceptionnels.

Les associations ont aussi un accès privilégié au matériel communal pour l'organisation de leur événement et au dévouement des employés communaux.

Le coût total de fonctionnement de la MDA s'élève à 11 000€ par an et celui de la salle polyvalente à 10 000€ par an. La commune dépense aussi 3 500€ pour assurer la sécurité de la fête votive.

Chaque année la commune investit aussi pour l'amélioration de la vie associative en rénovant ou créant des infrastructures. En 2023, nous avons réalisé une buvette au stade de foot et changer toutes les serrures de la MDA, ainsi que les luminaires en LED. Cette année la commune va entreprendre le terrassement de plusieurs terrains de pétanque derrière la cantine pour un budget de 21 863. €, ce qui permettra au club de pétanque d'avoir un espace dédié à leur pratique. Nous rénovons aussi les sanitaires du vestiaire du club de foot.

En conclusion la commune investit un budget de plus de 45 000€ par an pour soutenir la vie associative et cela sans compter les investissements en lien avec les infrastructures. C'est un choix politique : soutenir le tissu associatif pour préserver le lien social.

Claret, un village actif !

Soutenues par la municipalité les associations clarétoises nous le rendent bien.

Le tennis de table clarétois ne cesse de progresser, l'équipe n°1 récemment passée en D3 vient de grimper l'échelle de la D2, talonnée de près par son équipe n°2 qui rejoint à son tour la D3.

Des pétanqueurs sélectionnés pour le championnat départemental et qui porteront fièrement les couleurs du Petanc'club clarétois.

Une nouveauté à venir pour cette année, la reprise du club de tennis par le club de l'Hortus. Ainsi à la rentrée, vous pourrez profiter de cours de tennis à Claret.

Toujours dans le sport, nous soulignons l'organisation du traditionnel tournoi de foot du SO Claret qui réunit chaque année, pour le week-end de l'Ascension, de nombreuses équipes !

L'APEC a également largement œuvré sur cette période avec son carnaval et sa chasse aux oeufs ! Ils se préparent activement pour leur kermesse signe de l'arrivée des vacances d'été.

Enfin TACA vous a fait profiter d'une pièce de théâtre dans la salle polyvalente où vous avez été nombreuses et nombreux.

L'école de musique a également proposé une projection musicale d'une oeuvre de Charlie Chaplin. Après le succès de l'édition 2023, ils vous concoctent un beau programme pour la fête de la musique de ce 21 juin !

Grâce à ce tissu associatif varié et très actif, il fait bon vivre ensemble à Claret !

Budget 2024, dans un contexte d'inflation

Un résultat budgétaire satisfaisant

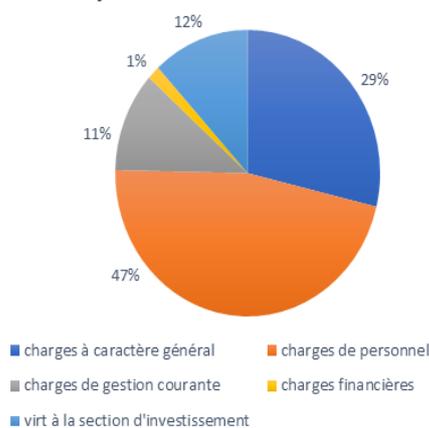
Lors du conseil municipal du 4 avril 2024, Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal votaient le budget 2024. Évènement phare de la vie municipale, ce vote se fait toujours en deux temps : d'abord, l'approbation du Compte financier unique qui présente les dépenses et recettes réelles de l'année précédente et ensuite le vote du budget pour l'année à venir.

Une fois n'est pas coutume avec près de 98% de réalisations en dépenses de fonctionnement et 103% en recettes, le budget prévisionnel de 2023 a encore une fois collé au plus près de la réalité. Cela souligne l'attention apportée par la municipalité au respect du principe de sincérité pour le vote de son budget et à une bonne maîtrise budgétaire.

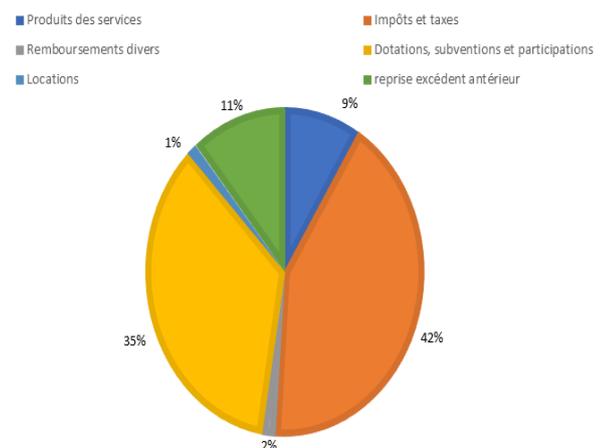
Cette année, nous avons pu dégager un excédent net de 105 114.27 € qui est un résultat très satisfaisant et le budget de fonctionnement s'élève à 1 971 258.72 €. Pour ce qui est de l'investissement, cette année nous connaissons un excédent de 38 622.97 € et le budget s'équilibrera au montant de 1 879 619.82 €.

Globalement on peut noter une hausse de 10.80 % des dépenses réelles de fonctionnement (hors virement à la section d'investissement, dépenses imprévues, réserves et écritures d'ordre non budgétaires..) par rapport aux dépenses réalisées en 2023 (pour comparaison l'année dernière une hausse de 13.59% avait été relevée entre les dépenses réalisées en 2022 et les prévisions de 2023) .

Dépenses de fonctionnement



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Ce qu'il faut retenir : la municipalité a voté ce budget de fonctionnement en prenant en compte cette année encore, le contexte d'inflation entraînant une hausse des coûts des contrats de service notamment. Il a fallu également ajuster les dépenses de personnel afin d'assurer le service public de la meilleure qualité possible.

Investir pour l'avenir, un effort collectif

Du côté de l'investissement, en ce début d'année 2024, de nombreuses opérations initialement prévues en 2023 ont été réalisées. Les inscriptions sont donc pour cette année limitée. Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, le projet aujourd'hui nécessaire est : l'extension de l'école maternelle. Considérant le montant de l'investissement et le plan de financement des subventions pour cette opération, il sera nécessaire pour la commune d'avoir recours à l'emprunt. Cela ne sera réalisé que l'année prochaine, mais afin de prévenir la situation et considérant le besoin en financement la municipalité a pris la décision d'augmenter de 3% les taux d'imposition locaux (taxe foncière bâtie et non bâtie et taxe d'habitation des résidences secondaires). Un impact relativement minime pour les contribuables mais qui permet un gain de près de 30 000 € pour la commune. Cette augmentation accompagne la revalorisation des bases liée à la loi des finances.

Un effort collectif qui permettra d'investir pour l'avenir de nos enfants.

Lutter contre les moustiques tigre cet été

Avec l'arrivée des beaux jours et suite aux épisodes pluvieux que nous avons traversé, il est important de vous sensibiliser à la lutte contre le moustique tigre.

Un peu de sciences : ce moustique originaire d'Asie du Sud-Est, est aujourd'hui majoritairement présent sur le territoire.

Comment lutter contre ce moustique ?

Il se développe grâce à son accès à l'eau, qui permet l'éclosion de ses oeufs. Ainsi, il est attendu des habitants d'éviter de laisser stagner de l'eau dans des récipients. Une petite action qui permettra de limiter le développement de ces moustiques. Les réserves d'eau doivent être rendues parfaitement étanches avec des moustiquaires.

Site EID : <https://www.eid-med.org/>

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?



L'ASTUCE!

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

Une Clarétaine bien courageuse !

La famille Teissier a toujours aimé le sport et les plus anciens au village se souviennent qu'Étienne Teissier était un milieu de terrain émérite du SO Claret. On se souvient aussi que son frère Gérard passionné de football a été longtemps membre du bureau du SOC et en fut même le président durant de nombreuses années.

Mais aujourd'hui c'est Hayat Teisser qui vient de signer un exploit beaucoup plus marquant et qui méritait bien les félicitations du conseil municipal au travers de cet ECHO. En effet du 12 au 22 avril, Hayat a participé et terminé le Marathon des Sables (Sahara) : 252 kms dans le désert en autonomie alimentaire et technique. Bravo Hayat, Claret est fier de toi !



Rubrique État Civil : nouveauté pour l'ECHO

N'apparaissent dans cette rubrique que les familles qui ont donné leur accord.

Toutes nos condoléances aux familles de

- Frédéric CARRIERE décédé le 26 décembre 2023
- Olga BAÏBARAC ép. AGUT décédée le 29 janvier
- François JEAN décédé le 14 février
- André FRONTIER décédé le 27 février
- Michel LOUGNON décédé le 18 mars
- Jean-Claude RATIER décédé le 25 avril



Félicitations aux nouveaux époux !

- Christophe DEBREU et Solange ROUX qui se sont dits oui le 12 avril
- Clément CARON et Alice QUINETTE qui se sont dits oui le 3 mai

Félicitations, bébé est là ! Bienvenue à

- Martin SFREDDO DURAND né le 15 mai, fils de Guillaume SFREDDO et Charlotte DURAND

Un été sous le signe de la culture !

"À Fleur de Verre" - exposition Halle du Verre

Grand succès pour cette nouvelle et magnifique exposition temporaire, proposée du 24 avril au 1er décembre, qui met l'accent sur la création contemporaine Française avec 8 artistes verriers les plus représentatifs de leur génération.

Certains d'entre vous ont déjà pu l'admirer lors des journées d'accès gratuit le week-end des 18 et 19 Mai.

Au RDC, très belle exposition permanente qui présente près de 4 000 ans d'histoire verrière et l'histoire singulière des gentilhommes verriers sur le Causse de l'Hortus.

Visites guidées, Démonstrations de filage du verre, Conférence, Boutique

Pour les enfants : « Dessine ta bestiole » Guillaume, le verrier, donnera vie à la créature de tes rêves. Tous les jours d'ouverture de 14h à 17h. (prestation payante)



Monsieur le Maire en présence d'Eric Suzanne, Sébastien Rome, Alain Barbe, Martine Durand-Rambier et Manuel Fadat

"Supernature" - exposition Maison des Consuls aux Matelles

Exposition renversante dédiée à la Nature avec un artiste flamboyant Jean-Luc FAVERO qui mêle sculpture monumentale, bas-reliefs en extérieur et dessins au brou de noix. Dès la 1ère pièce vous serez émerveillés.

Visites guidées, conférence, espace créatif dédié aux enfants, parcours famille avec sacs à dos composés de jeux et outils pour une découverte ludique de l'exposition, audioguides. Profitez d'un billet combiné à 5 €, donnant accès à l'exposition permanente et l'exposition temporaire des musées de Claret et des Matelles. Gratuit pour les - 18 ans.

Ouverture d'avril à Novembre du mercredi au Dimanche de 14h à 17h -

Sauf Juillet et Aout : Tous les jours y compris jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Un cinéma en plein air à Claret !

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup organise chaque année des projections de cinéma en plein air.

La commune de Claret est retenue cette année et proposera une projection à la maison des associations.

Rendez-vous donné le 10 juillet 2024 pour la diffusion du film "Maison de retraite 2".



Et aussi...

À vos agendas !

La deuxième édition de la Biennale du verre aura lieu les 5 et 6 octobre. Évènement mettant en avant l'art verrier, destiné aux amateurs de verres, venez découvrir ou redécouvrir des pièces exceptionnelles, des pratiques artisanales ancestrales le temps d'un week-end à Claret !

L'été se prépare à Claret

La Guinguette des Vignerons - 3ème édition

Devenue un évènement incontournable de l'été sur la commune, la nouvelle édition de la Guinguette des Vignerons de Claret aura lieu cette année le 25 juillet sur l'Esplanade du Nouveau Monde.

Cet évènement permet de mettre en avant le travail des vignerons clarétains qui pour l'occasion vous proposeront leurs cuvées de rouge, rosé ou blanc à la dégustation.

Mais les vignerons ne seront pas les seuls à être mis à l'honneur lors de la Guinguette. Ce sera également le cas de nos commerçants et marchands du marché hebdomadaire du samedi matin.

Vous voulez passer une soirée conviviale, déguster nos vins clarétains et des produits locaux alors ne ratez pas cet évènement !

Cette année c'est le groupe "The Majestics" qui assurera l'ambiance musicale.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



Un évènement convivial et familial !

La fête votive : Los Festaires et la mairie en pleins préparatifs

Le comité des fêtes Los Festaires ainsi que les services municipaux sont en pleins préparatifs de la tant attendue fête votive 2024.

Il y aura avant cela plusieurs évènements estivaux pour "s'échauffer".

Entre organisation administrative et réglementaire, la rédaction du livret de la fête et la programmation, il y a fort à faire !

Les services techniques installeront, pour la sécurité, les barrières taurines et seront pour l'occasion aidés de deux saisonniers recrutés pour la préparation des manifestations estivales.

Comme chaque année, le comité organisera les Fougassets du 18 au 20 juillet. Puis la traditionnelle balade de la fête ainsi que la grillade offerte par la municipalité auront lieu le jeudi soir pour enfin laisser place à la fête dès le vendredi soir !

Tout est mis en oeuvre, grâce au travail des bénévoles du comité, pour vous proposer une édition 2024 au moins tout aussi marquante que l'année dernière !



Les manifestations taurines - traditions de la fête votive

■ Remise des oliviers aux nouveaux permis

Cette année, en raison d'un nombre très faible de permis délivré (4 à ce jour), la traditionnelle remise des oliviers aux nouvelles constructions n'aura pas lieu. Cette cérémonie, temps de rencontre entre nouveaux habitants et élus de la commune aura lieu l'année prochaine pour un moment convivial.

■ Un nouveau traiteur pour la cantine

Suite à une consultation de marchés publics, un nouveau traiteur interviendra pour la cantine scolaire à compter de la rentrée de septembre : API Restauration. Un retour aux 5 composantes pour les enfants clarétains accompagné d'une modification des tarifs de la pause méridienne.

■ Cérémonie citoyenne

Le 24 mai, la municipalité organisait sa première cérémonie citoyenne. Cet évènement est l'occasion de remettre les cartes électorales aux nouveaux jeunes électeurs et le livret citoyen. De quoi rappeler à chacun les droits et devoirs du citoyen le tout dans une ambiance conviviale.

■ Hommage

Claret a connu des personnages qui ont marqué la commune ! On peut citer notamment : **Jean Baumel**, **Maurice Justin** ou encore **Christian Jean** aujourd'hui maire honoraire. Maurice Justin avocat de métier a été aussi maire de la commune de 1932 à 1945. Après la Libération, il a été nommé secrétaire général de la Préfecture de l'Hérault puis préfet du Lot, des Pyrénées-Orientales et enfin de la Drôme. Il a été proclamé Officier de la Légion d'Honneur en 1953 et titulaire de la médaille de la Résistance. Il nous a quitté en 1980. Cette année c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de sa fille Jacqueline. La municipalité présente toutes ses condoléances à sa famille.

Infos pratiques

Mairie de Claret

Place de l'Hermet · 34270 Claret

Tél. : 04 67 02 93 80

mairie@claret.fr · www.claret.fr

Facebook : comunedecclaret34

Instagram : comunedecclaret34

Ouverture au public du mardi et jeudi 16h /19h

Pompiers	18
Samu	15
Police/Gendarmerie	17
Enfance maltraitée	119
Services de secours	112
Services de secours pour malentendants	114
SAUR urgence eau	04 34 20 30 08

Déchetterie mercredi 14h/18h,

vendredi, samedi 9h/12h - 14h/18h

Marché samedi 9h/13h

Bibliothèque mercredi, samedi 10h/12h

La Poste lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h/12h - 13h30/16h45, mercredi 9h/12h

École maternelle 04 67 59 05 29

École élémentaire 04 67 59 04 20

Cantine 04 67 02 84 06

Maison des Jeunes 06 72 26 17 33

Garderie/Centre de loisirs 04 67 02 84 06

21 juin 2024

Fête de la Musique

23 juin 2024

Feu de la Saint Jean

5 juillet 2024

Kermesse APEC

10 juillet 2024

Projection cinéma plein air

14 juillet 2024

Fête nationale

25 juillet 2024

Guinguette des Vignerons

1er août 2024

Balade de la fête

du 1er au 4 août 2024

Fête votive

7 septembre 2024

Matinée des associations